

Arras, le 15 mai 2020

La plateforme numérique de la Réserve civique est désormais accessible via une page dédiée au Pas-de-Calais

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/territoires/pas-de-calais>

Pour faire face, collectivement, à la crise sanitaire du COVID-19, le président de la République a appelé les Français à « inventer de nouvelles solidarités ». C'est dans le cadre de la Réserve civique que chacun peut prendre sa part de cette mobilisation générale des solidarités, en s'inscrivant comme bénévole sur le site jeveuxaider.gouv.fr.

300 000 de nos concitoyens ont répondu à cet appel

La Réserve civique permet aux organismes publics et aux associations de proposer des missions d'intérêt général. Dans le contexte de confinement, elles se sont traduites par des actions de solidarité de proximité et de maintien du lien avec les personnes fragiles, de la garde exceptionnelle d'enfants, de l'aide alimentaire et d'urgence, de soutien scolaire à distance, ou encore de production et de distribution de masques et d'équipements de protection.

Plus de 3000 structures offrent aux bénévoles de s'engager

Les organismes publics et les associations poursuivront leurs actions, en garantissant scrupuleusement les distances de sécurité (au moins un mètre entre chaque personne, bénévoles comme bénéficiaires) et feront respecter les règles de sécurité sanitaire (gestes barrières, lavage de mains très réguliers, etc.). Aujourd'hui, avec la sortie progressive du confinement, les missions se diversifient et les réservistes seront mobilisés au profit des écoles, de la sécurité civile, de la prévention sanitaire, de la réouverture des services administratifs...

La Réserve civique a remporté un succès exceptionnel et démontré la vivacité de la solidarité républicaine dans notre pays. Elle a aussi exprimé un engagement qui s'avère le plus souvent de proximité, sous la conduite des élus locaux, pour renforcer des associations de quartier, pour briser l'isolement social des personnes résidant dans la même ville, dans la même commune. Cet engagement, qui se veut d'abord tourné vers les habitants d'un même territoire, doit être facilement lisible : **c'est pourquoi l'accès à la plateforme de la Réserve civique se décline désormais par pages d'accueil départementales.**

Communiqué de presse



PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS



Ces pages mettront en valeur les possibilités d'engagement dans le département, fourniront quelques données essentielles (nombre de missions proposées, nombre de bénévoles inscrits, nombre de participations, etc.) et faciliteront la recherche des missions par commune. Elles présenteront le visage incarné de l'engagement civique sur le territoire.

La page dédiée au Pas-de-Calais est accessible via le lien suivant :
<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/territoires/pas-de-calais>